



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Flash info 17, vos élu.es vous informent : Échos de la FSSSCT de la DDCT du 26 novembre 2025

Les mandaté.es Supap fsu ont demandé plusieurs points à discuter pour l'instance santé travail (FSSSCT). La ville les a refusés en bloc. Quel dommage quand on veut faire de la prévention et faire attention à la santé des agent.es !

2025 aura été une année pour les agent.es de la DDCT avec plusieurs situations graves : l'incendie de la mairie du 12eme, l'accident du benzène rue Lobau, la souffrance au travail au 3975

Nous avons demandé des retours sur ces situations afin qu'elles ne se reproduisent plus et que les agent.es voient leur santé protégée :

La seule réponse positive a été de nous proposer un point sur la situation de la Mairie du 20^{ème} le 5 décembre. C'est étonnamment la même après midi qu'une procédure pénale entre deux ex agents de la mairie du 20 ! Quel dommage ces chevauchements de calendrier.. **Supap FSU sera cependant à cette réunion pour y entendre des engagements de la DDCT clairs pour les collègues en matière d'amélioration des conditions de travail, d'effectifs et de reconnaissance salariale.**

Sur l'incendie de la Mairie du 12 : Un accident du travail mais...

La ville a reconnu qu'il s'agissait d'un **accident du travail pour le gardien** qui a été particulièrement affecté. Pourtant rien n'a été mis en place depuis pour faire évoluer les systèmes d'alarme la nuit pour éviter le pire. Pour rappel, l'alarme n'ayant pas sonné, si un incident similaire se reproduit dans d'autres mairies la nuit et que le gardien ne se réveille pas, une telle défaillance pourrait entraîner des décès et mettre en cause la responsabilité de la Ville en tant qu'employeur. Supap fsu alerte à nouveau : les impacts psychologiques et traumatiques pour cet agent et sa famille ne doivent pas se reproduire. Il appartient à l'employeur de les prévenir et, surtout, d'éviter des morts au travail en cas d'incendie nocturne. Le métier de gardien exige un cadre défini et clair, adossé au bâtimentaire et à la sécurité incendie : responsabilités explicites, procédures écrites et opposables (tests d'alarme, levée de doute, consignes de nuit, accès pompiers), équipements et formations adaptés (EPI, SSI, habilitations), chaîne d'alerte et d'astreinte opérationnelle, moyens matériels et humains suffisants.

Réponse de la ville : En attente de l'enquête de la police sur les causes. Il faudra peut-être faire des changements mais à ce jour, tout était en « règle ».. !

Sur les effectifs : Aucun effort non plus !

Nous avons demandé un état des lieux par mairie pour prévenir l'impact en termes de santé du manque d'effectifs, des absences liées aux congés longue maladie et aux mauvaises conditions d'accueil pour la reconversion professionnelle. De nombreux agents arrivent dans des services en sur tension et leur intégration est d'autant plus difficile.

En 2026, ce sera encore une année d'élections, dans laquelle les agent.es vont être particulièrement mobilisé.es. A cet agenda spécifique, la ville doit reconnaître leur travail par + de salaire, par des effectifs supplémentaires pour prévenir ces charges supplémentaires de travail.

3975 : Encore attendre pour la santé des agent.es !

Cela fait maintenant un an que nous avons gagné avec tous les mandaté.es une expertise agréée pour risque de danger grave.

Aucune des mesures que nous avons demandées n'a été appliquée ! Le drame humain qui a eu lieu début juillet s'est ajouté à la situation de Risques Psycho Sociaux de ce service. En parallèle de l'enquête en cours, cela aurait dû faire accélérer les réponses de la ville pour améliorer les conditions de travail avec des effectifs supplémentaires, avec plus de temps de pause, avec plus du temps pour les appels qui le nécessitent, pour plus de soutien aux collègues en situation de handicap ou de santé fragile.

Réponse de la ville : Aucune. On évoquera le 3975 lors de la restitution sur le rapport d'enquête suite au suicide d'une téléconseillère, le 17 décembre.

Violences sexistes et sexuelles au travail : Silence radio du côté de la DDCT alors parlons-nous !

Cela fait plus d'un an que nous demandons un retour en matière de prévention, d'analyse du travail liée à des situations de violences sexistes et sexuelles qui ont eu lieu au 3975. Nous sommes au lendemain de la journée pour l'élimination des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes. Il est de l'obligation de l'employeur de prévenir, réparer et organiser le travail pour que ces violences ne puissent pas exister et se développer. Nous vous redemandons vite un point spécifique sur ces questions de prévention des VSST en partant des situations qui ont existé et existent encore.

Réponse de la ville : Aucune.

Face à ce silence, nous invitons tous les agent.es de la DDCT à répondre à notre état des lieux pour continuer à mobiliser des moyens pour la tolérance 0 face aux violences sexistes et sexuelles et de genre dans notre direction et à la ville.

Il est temps que la Mairie de Paris assume pleinement ses obligations en matière de VSST.

Nous lançons une campagne de recueil de témoignages ANONYMES pour établir un vrai diagnostic : VICTIMES OU TMOINS, flashez le QR code et faites entendre votre voix !



Plus nous serons nombreux@sés à répondre, plus nous serons nombreux@sés à agir ensemble, plus nous pourrons obliger notre employeur à des actions concrètes de protection, de prévention et de réparation !

Nous vous inviterons à la restitution des résultats lors d'une prochaine réunion d'information syndicale.

Contactez-nous : feministesupap@gmail.com

La section DDCT de SUPAP FSU à votre ECOUTE tous les jeudis de 9h30 à 12h :
Contactez-nous au standard 0144681393 ou par mail à ddctsupapfsu@gmail.com. Vos mandaté.es santé travail – FSSCT DDCT :
Catherine Albert, Anne Fardeau, Dulce Anglo, Mehdi Ibdella, Thierry Fairforth, Etienne Vétu...

27/11/ 2025